

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

COMMUNE
de **OPPY**

POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE
GESTION CADASTRALE
CENTRE DES FINANCES
PUBLIQUES D'ARRAS
10 RUE DIDEROT – CS 80020
62034 ARRAS CEDEX

Téléphone : 03.21.24.68.68

TOURNEE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE

**AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que Mme FRÉLAT, agent du Cadastre sera de passage en commune jusqu'au 30 avril 2024 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Conformément à **l'arrêté préfectoral du 27/05/1998**, madame FRÉLAT, accompagnée de son aide-terrain, est autorisée, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés privées, communales ou domaniales, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations.

La géomètre du cadastre est porteuse d'une ampliation de cet arrêté et peut justifier de son identité par une carte professionnelle qu'elle doit présenter à toute demande des particuliers.

Veillez donc à ne pas entraver sa mission .

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussignée.

A ARRAS, le 31/01/2024



Le Maire
Xavier Platel